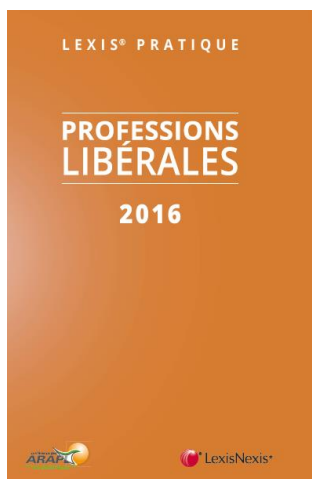


Lexis Pratique, Professions libérales des réponses synthétiques, concrètes et pratiques

LexisNexis publie Lexis Pratique Professions Libérales pour accompagner tous les professionnels libéraux et les conseiller dans l'exercice de leur métier.



Issu d'une étroite collaboration éditoriale avec **la Conférence des ARAPL**, cet ouvrage essentiel est rédigé par des praticiens, avocats, juristes spécialisés en droit fiscal et social, en comptabilité ainsi qu'en droit des sociétés.

Exercer en libéral et développer son activité implique une connaissance précise de tous les dispositifs fiscaux, sociaux, comptables et juridiques liés à ce choix.

Complet et opérationnel, cet ouvrage unique est ponctué d'exemples et de conseils pratiques sur l'ensemble des problématiques que les libéraux rencontrent au quotidien.

A propos de La Conférence des ARAPL

La Conférence des ARAPL, structure décentralisée et interprofessionnelle, regroupe 17 ARAPL régionales réparties en métropole, aux Antilles et en Guyane. Elle représente les ARAPL au niveau national auprès de l'administration fiscale, des pouvoirs publics, des différents syndicats professionnels..., réalise et édite des publications pour aider les adhérents et leurs conseils à optimiser leur comptabilité et leurs obligations fiscales.

À propos de LexisNexis® en France – www.lexisnexis.fr

Editeur juridique de référence, LexisNexis est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : Lexis 360®, la gamme Poly, JurisClasseur, D.O,...LexisNexis, classée 2ème entreprise en France où il fait bon travailler. Suite à sa participation à la plus grande enquête européenne sur la motivation au travail, LexisNexis, est lauréat du label « **HappyAtWork** » dans la catégorie Entreprises de 250 à 5 000 employés.

Pour plus d'informations :

Twitter : [@LexisNexisFr](https://twitter.com/LexisNexisFr) – Facebook : LexisNexis France – LinkedIn : [@LexisNexis France](https://www.linkedin.com/company/lexisnexis-france) – Revue digitale Tendence Droit : <http://www.tendancedroit.fr/>

Contact Presse : Alizée Houée - 01 71 72 47 79 – alinee.houee@lexisnexis.fr